



DIRECTION  
DES ROUTES

Toulouse le - 9 SEP. 2019

**Monsieur Etienne GUYOT**  
Préfet de la Région Occitanie  
Préfet de la Haute-Garonne  
1 Place Saint Etienne  
31038 TOULOUSE CEDEX 9

*Dossier suivi par :*  
Vincent ECHE  
Tél : 05 34 33 49 01  
Fax : 05 34 33 49 03  
Réf. à rappeler :  
DR/NT/Projet Zac du Rivel

Monsieur le Préfet,

Par courrier du 10/05/2019, vous avez sollicité l'avis du Conseil Départemental de la Haute Garonne sur le Dossier d'Enquête publique du projet de ZAC de Rivel.

Le présent dossier n'amène pas d'observations majeures de ma part.


Toutefois, il sera nécessaire au stade des études détaillées que des précisions soient apportées dans la définition des différents profils en travers donnés par section et que ces derniers soient mis en cohérence sur l'ensemble des documents. Des compléments devront également être apportées sur les structures de chaussée mises en œuvre sur la RD16, sur les principes d'assainissement de cette voie ainsi que les aménagements arbustifs prévus aux abords.

Par ailleurs, les futures limites d'entretien ou d'intervention et de domanialité devront être précisément définies entre les différents gestionnaires. Compte tenu des aménagements proposés au sein de la ZAC, cela devra se traduire par la mise en place de conventions le plus en amont possible.

Enfin, la définition des premiers travaux à engager sur la RD16 et leurs impacts sur les usagers devront faire l'objet d'échanges au plus tôt entre nos collectivités.

Mes services restent à disposition pour avancer dans la définition du projet, en particulier dans la celle de la future RD16.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Préfet, l'expression de ma considération distinguée.



**Grégoire MAYER**  
Pour le Président  
du Conseil départemental  
et par délégation  
le Directeur des Routes